

Observation n°191

Déposé le 29 Juillet 2022

Par FOURY Stéphane

Monsieur le commissaire enquêteur,

L'énergie éolienne est une énergie naturelle produite grâce au vent.

L'énergie éolienne permet donc de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

De ce fait nous sommes favorables au développement cette énergie éolienne et ceci d'autant plus en période d'instabilité internationale et la nécessité pour notre pays de tendre vers l'indépendance énergétique

De plus un chantier éolien génère des retombées économiques importantes lors de sa construction.

Notre société qui a les compétences pour accompagner le projet éolien de Verrières compte sur des chantiers de ce types pour maintenir une activité actuellement fortement malmenée.

Ainsi nous pensons que ce projet vertueux d'un point de vue environnemental peut en plus conforter les entreprises locales dans leurs activités.

C'est donc un projet bénéfique qui mérite un grand soutien.

Nous souhaitons son aboutissement.

Stéphane FOURY

Responsable développement durable

SEVIGNE
